Paris, le 10 mars 2017

Monsieur Philippe Wahl
PDG du groupe La Poste
9 rue du colonel Pierre AVIA
75015 PARIS

Objet : dépôt de préavis pour la journée de grève du 21 mars 2017

Monsieur le Président Directeur Général,
Nous vous informons que nous mettons à disposition un préavis de grève régional de 24h le mardi 21 mars 2017, couvrant l'ensemble du personnel contractuel et fonctionnaire des services de La Poste ***d'Ile de France*** incluant les services cycliques. Il débutera le lundi 20 mars 2017, prise de service de la nuit et se terminera le mercredi 22 mars fin de services de nuit.
Ce préavis s'inscrit dans la journée de mobilisation et de grève du 21 mars 2017, à l'appel de La Cgt, pour la reconquête de l'industrie et des services publics et de la place particulière de la poste dans le maillage du territoire.

➢ Présence postale
- Arrêt des suppressions et de la transformation des bureaux de Poste (MSAP, annexes, relais…)
- Création de bureaux de plein exercice dans l'ensemble des communes
- maintien partout à l'intérieur des bureaux de Postes de toutes les opérations Postales et bancaires

➢ Les conditions de travail
- Arrêt de l'ensemble des restructurations
- Retrait de l'accord courrier et ouverture d'une véritable négociation sur l'emploi, les salaires le bien être au travail, le service public postal
- Arrêt de la sécabilité et de la polyvalence à outrance
- Respect des agents, de leurs droits et de leurs fonctions
- L'arrêt du management par le stress, de la systématisation des sanctions, et de toutes forme de pressions.

➢ L'emploi :
- Arrêt des suppressions d'emplois
- Embauche des apprentis, des salariés précaires et alternants en CDI
- Comblement de toutes les positions de travail vacantes et création de nouvelles

➢ Le pouvoir d'achat :
- Revalorisation de toutes les grilles indiciaires et des salaires (annexé sur la base d'un SMIC à 1800 euros)
- 13eme mois pour tous
- Un à valoir salarial de 400 euros immédiat pour tous
- Prise en charge à 100% de la carte Navigo et des frais de transport domicile travail des agents

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
UNION REGIONALE ILE DE FRANCE - Tour Onyx 10 rue Vandrezanne 75013 Paris
CCP PARIS 1 883 87 Z- Téléphone : 01 53 62 81 60 - Télécopie : 01 53 62 81 78 - E.Mail : URIF.CGT.FAPT@orange.fr

- Le droit syndical :

- Arrêt de la criminalisation de l'action syndicale,
- Le respect du droit syndical et de la liberté d'expression dans l'entreprise.

Veuillez agréer, monsieur le PDG, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le bureau régional
Nancie Balduena,
Secrétaire Régionale IDF